



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, et quelles que soit les clauses pouvant figurer sur les documents du Client (notamment ses conditions générales d'achat), à l'ensemble des prestations proposées par :

Monsieur de COMBAREL Hugues, agissant en tant que Directeur de la SASU **ATYPIC CONSEIL** domicilié au 5 la Table 50400 Saint-Planchers, sous le n° de SIRET : 951 656 065 00012 au RCS de Coutances.

### 1- DEFINITION

Article : une des clauses des présentes CGV,

CGV : les présentes conditions générales de vente,

Client : tout professionnel souhaitant bénéficier des Prestations proposées par **ATYPIC CONSEIL** et ayant, à cette fin, signé un Devis et/ou une Proposition commerciale,

Convention de formation : contrat conclu entre le Client et le Prestataire, encadrant, en combinaison avec une Proposition commerciale, la fourniture par ce dernier d'une ou plusieurs Prestation(s) de formation dont le Client a souhaité bénéficier

Devis : document émanant du Prestataire, et contenant notamment le récapitulatif des Prestations sollicitées par le Client, et du prix à payer par lui pour ces dernières. Pour être pleinement opposable dans le cadre de la relation contractuelle entre le Prestataire et le Client, un Devis doit avoir été accepté sans réserve par ce dernier, par l'apposition d'une signature,

Informations confidentielles : toute information et donnée écrite, électronique, visuelle ou verbale non accessible au public, notamment les données techniques ou commerciales, les documents, les connaissances, le savoir-faire, les échantillons, les prototypes, les logiciels, les résultats d'essai ou les secrets commerciaux que le Client divulgue à **ATYPIC CONSEIL** dans le cadre d'une Prestation, que cette information soit ou non explicitement marquée comme confidentielle par le Client. Dans le cadre d'une Prestation de conseil, l'obtention de la certification recherchée par le Client ne constitue pas une Information Confidentielle et pourra être publicisée par le Prestataire sur tout support de communication matériel et/ou immatériel, avec l'accord préalable écrit du Client,

Partie(s) : le Client et/ou le Prestataire,

Politique de confidentialité : conditions et modalités de recueil et de traitement, par le Prestataire, des données personnelles relatives à ses Clients, telle que détaillée à l'Article 9,

Prestataire : Monsieur Hugues de COMBAREL, directeur, sous l'enseigne commerciale **ATYPIC CONSEIL**, sous le n° de SIRET : 951 656 065 00012 au RCS de Coutances, domicilié à l'adresse

**ATYPIC CONSEIL**

SIRET : 951 656 065 00012 RCS de Coutances  
5 la Table 50400 Saint-Planchers  
N° TVA : 90 951 656 065

5 la Table 50400 Saint-Planchers. Le Prestataire pourra également être désigné dans le cadre des présentes sous le nom « **ATYPIE CONSEIL** »,

Prestation(s) : Prestation de conseil ou Prestation de formation, telles que définies à l'Article 3.1.,

Proposition commerciale : document émanant du Prestataire, récapitulant les besoins exprimés par le Client et les Prestations proposées par le Prestataire en réponse à ses besoins (ainsi que les conditions et modalités, notamment financières, d'exécution desdites Prestations). Pour être pleinement opposable dans le cadre de la relation contractuelle entre le Prestataire et le Client, une Proposition commerciale doit avoir été acceptée sans réserve par ce dernier, par l'apposition d'une signature.

## **2- OBJET DES CONDITIONS GENERALES ET ACCEPTATION**

Les CGV constituent, conformément à l'article L.441-1 du Code de commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les Parties.

Toutefois, et conformément à la réglementation en vigueur, le Prestataire se réserve le droit de déroger à certaines clauses des CGV, en fonction des négociations menées avec le Client, dans le cadre d'un Devis, d'une Proposition commerciale ou d'une Convention de formation.

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à l'ensemble des prestations proposées par **ATYPIE CONSEIL**, qu'elles soient conclues :

- Avec des clients professionnels, agissant dans le cadre de leur activité professionnelle, ou
- Avec des clients particuliers, notamment dans le cadre des prestations de bilan de compétences.

Lorsque le Client est une personne physique agissant à des fins n'entrant pas dans le cadre de son activité professionnelle, il est expressément reconnu que les dispositions du Code de la consommation s'appliquent impérativement et prévalent sur toute stipulation contraire des présentes CGV.

Les dispositions spécifiques applicables aux Clients consommateurs sont précisées au fil des articles concernés.

Les CGV sont communiquées au Client avant tout engagement définitif des Parties, tel que ledit engagement est formalisé (cf. Article 3.2.). Dans ces conditions, un tel engagement définitif des Parties emporte acceptation pleine et entière, par le Client, des CGV. Toute acceptation sous réserve est considérée comme nulle et non avenue.

Les CGV prévaudront, dans leur version communiquée au Client préalablement à la Date d'engagement définitif des Parties (cf. Article 3.2.), sur tout autre document contradictoire, et notamment sur les conditions générales d'achat du Client, qui ne seront en aucun cas opposables au Prestataire.

**ATYPIE CONSEIL**

SIRET : 951 656 065 00012 RCS de Coutances  
5 la Table 50400 Saint-Planchers  
N° TVA : 90 951 656 065

Lorsqu'ils coexistent, les CGV et/ou le Devis et/ou la Proposition commerciale et/ou la Convention de formation forment un ensemble contractuel récapitulant l'intégralité des conventions intervenues entre les parties. En cas de contradiction entre ces documents, l'ordre de prévalence sera le suivant :

- la Convention de formation,
- la Proposition commerciale,
- le Devis,
- et les CGV.

## **3- PRESTATIONS**

### **3.1 Descriptif des Prestations :**

**ATYPIE CONSEIL** propose plusieurs types de Prestations :

- **Prestations de sensibilisation** : Actions de sensibilisation à la neurodiversité (Troubles « Dys », TSA, TDA-H, HPI et/ou autres complémentarités cognitives) à travers un Escape Game, des webinaires, des ateliers de sensibilisation et conférences.
- **Prestations de conseil** : conseil en inclusion, en marque employeur, en politique RSE (spécifiquement le volet Sociétal) et/ou accompagnement à la mise en œuvre des politiques handicap et/ou mission handicap
- **Prestations de formation** : module de développement des compétences sur des thèmes relatifs à l'inclusion de la neurodiversité par le recrutement, le management, la fidélisation à destination de l'équipe salariée ou de direction d'un Client.
- **Prestations d'accompagnement individualisé** : accompagnement en coaching professionnel, en job coaching dans le développement du collaborateur dans son évolution ou changement de carrière ainsi qu'en bilan de compétences adaptés aux personnes en situation de handicap.

### **3.2 Commande d'une Prestation :**

Toute commande de Prestation nécessite, pour sa formalisation et en fonction du type de Prestation concerné (cf. Article 3.1.) :

- soit la transmission au Prestataire, par le Client, du Devis ou de la Proposition commerciale dûment datés et signés par un représentant légal pleinement habilité à cette fin, et paraphés sur chaque page. La signature électronique via un outil certifié (ex. Yousign, DocuSign) vaut signature manuscrite,
- soit la conclusion d'une Convention de formation signée par les deux Parties en deux exemplaires originaux.

### 3.2 bis – Droit de rétractation (Clients particuliers uniquement) :

Conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours calendaires à compter de la signature du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres frais.

L'exécution de la Prestation a commencé à la demande expresse du Client consommateur avant la fin du délai de rétractation, ce dernier reste restituable des prestations lorsque effectivement réalisées jusqu'à la date de rétractation.

### 3.3 Prix des Prestations :

Les Prestations sont fournies aux tarifs en vigueur, indiqués dans la Proposition commerciale. Les prix sont exprimés en euros et T.T.C, sauf mention ou conditions particulières.

Le prix d'une Prestation est réputé ferme et définitif à la date de signature des Parties, dans les conditions prévues à l'Article 3.2.

### 3.4 Facturation, règlement et pénalités de retard :

3.4.1 Les Prestations seront facturées par **ATYPIC CONSEIL**, et payables par le Client, selon les termes et délais prévus et convenus, le cas échéant, dans le Devis ou la Proposition commerciale. Des termes particuliers peuvent également être prévus dans chaque facture, notamment quant à son exigibilité.

Si les Parties ont convenu qu'un acompte soit versé par le Client avant toute exécution d'une Prestation, un tel acompte ne pourra en aucun cas être qualifié d'arrhes.

Par principe, et sauf mention contraire dans le Devis ou la Proposition commerciale, le paiement de toute facture est exigible au jour de son émission par **ATYPIC CONSEIL**. Les paiements sont à effectuer par virement bancaire ou chèque, à l'ordre d'**ATYPIC CONSEIL**.

3.4.2 Tout retard de paiement pourra entraîner, au libre choix d'**ATYPIC CONSEIL**, l'application de pénalités de retard à hauteur d'un pourcentage de la somme exigible restant due, pourcentage calculé conformément aux dispositions de l'article L.441-1-II du Code de commerce, *i.e.* équivalent au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points de pourcentage.

Les pénalités de retard seront exigibles après une mise en demeure du Prestataire demeurée infructueuse au terme d'un délai de huit (8) jours calendaires, et rétroactivement appliquées à partir du premier jour suivant la date de règlement prévue sur la facture.

En outre, il résulte de la combinaison des articles L.441-10-II et D.441-5 du Code de commerce que tout retard de paiement entraînera de plein droit le versement par le Client, en sus des pénalités de retard précitées, d'une indemnité de recouvrement d'un montant forfaitaire de 40 €.

3.4.3 Sans préjudice des stipulations de l'Article 3.4.2., lorsque le Client devait verser, avant ou au cours de l'exécution d'une Prestation, un acompte, tout retard de règlement pourra entraîner, après envoi d'une mise en demeure restée infructueuse au terme d'un délai de huit (8) jours, et au choix d'**ATYPIE CONSEIL** :

- soit l'annulation de la Prestation, entraînant obligation pour le Client de régler à **ATYPIE CONSEIL**, à titre d'indemnité, l'intégralité du prix contractuel, outre tous frais de déplacement et d'hébergement engagés par cette dernière à la date de l'annulation,
- soit la suspension provisoire, par **ATYPIE CONSEIL**, de l'exécution de ses propres obligations contractuelles, jusqu'à ce que le Client reprenne l'exécution des siennes.

L'exercice par **ATYPIE CONSEIL** de l'une ou l'autre des options précitées n'ouvrira droit, pour le Client défaillant, au versement d'aucune indemnité pour annulation de la Prestation, ou indemnisation à titre de dommages et intérêts.

## **4- ANNULATION D'UNE PRESTATION PAR LE CLIENT**

Toute annulation, par le Client, d'une Prestation, devra avoir lieu par lettre recommandée avec accusé de réception, la date de réception de la lettre par **ATYPIE CONSEIL** faisant foi quant à la date effective de l'annulation (ci-après, la « **Date d'annulation effective** »).

### **4.1 Avant le début de la Prestation :**

Le Client est libre d'annuler toute Prestation n'ayant pas encore reçu un début d'exécution, plus de quatre (4) semaines, ou exactement quatre (4) semaines, avant la date de début contractuellement convenue. Toute annulation par le Client doit être notifiée par écrit.

Toute annulation intervenant moins de quatre (4) semaines avant la date de début donnera lieu au versement, par le Client, d'une indemnité équivalant à :

- Plus de 30 jours avant le début : aucune indemnité,
- Entre 30 et 15 jours : indemnité de 30 %
- Moins de 15 jours : indemnité de 50 %

Pour les Clients consommateurs, ces indemnités ne sont applicables qu'après l'expiration du délai légal de rétractation.

Il est rappelé qu'aucune indemnité versée par le Client à ce titre ne pourra être déduite par le Client de ses obligations résultant de l'article L.6331-1 du Code du travail, ni faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par un OPCO.

L'indemnité d'annulation précitée sera exigible au lendemain de la date d'annulation effective. Tout retard de paiement pourra donner lieu, au libre choix d'**ATYPIE CONSEIL**, à l'application des pénalités de retard et de l'indemnité de recouvrement prévues à l'Article 3.4.2.

**ATYPIE CONSEIL**

SIRET : 951 656 065 00012 RCS de Coutances  
5 la Table 50400 Saint-Planchers  
N° TVA : 90 951 656 065

#### 4.2 En cours de Prestation :

En cas d'annulation en cours de Prestation, le Client est redevable :

- Des Prestations effectivement réalisées à la date d'annulation,
- Des frais engagés et non récupérables.

Aucune facturation globale du solde ne pourra être exigée lorsque la Prestation n'a pas été intégralement exécutée, sauf faute grave ou comportement correspondant à la poursuite de la mission.

Ces sommes seront exigibles à la date indiquée sur la facture correspondante. Tout retard de paiement pourra donner lieu, au libre choix d'**ATYPIE CONSEIL**, à l'application des pénalités de retard et de l'indemnité de recouvrement prévues à l'Article 3.4.2.

## **5- CONFIDENTIALITÉ**

Toutes informations confidentielles relatives au Client, dont **ATYPIE CONSEIL** aurait eu connaissance dans le cadre de l'exécution d'une Prestation, seront soumises à la confidentialité.

#### 5.1 Non-divulgation :

**ATYPIE CONSEIL** s'engage à traiter comme suit les informations confidentielles reçues du Client :

- les utiliser exclusivement dans le cadre de l'exécution des Prestations convenues avec le Client,
- ne pas les rendre accessibles à des tiers, par quelque moyen ou sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable du Client,
- les diffuser exclusivement auprès des consultants agissant pour le compte du Client, ayant raisonnablement besoin de connaître les informations confidentielles dans le cadre de l'exécution des Prestations et qui, du fait d'un accord écrit, sont eux-mêmes liés par une obligation de confidentialité ou soumis aux normes d'éthique applicables dans le cadre de leur profession d'une manière au moins équivalente à l'obligation de confidentialité contenue dans le présent Article à l'exception, en tout état de cause, de tout consultant qui serait un concurrent du Client,
- les traiter en toute confidentialité et avec tout le soin dont **ATYPIE CONSEIL** fait preuve pour le traitement de ses propres informations d'importance équivalente, ou faire preuve au minimum d'un soin raisonnable.

**ATYPIE CONSEIL**

SIRET : 951 656 065 00012 RCS de Coutances  
5 la Table 50400 Saint-Planchers  
N° TVA : 90 951 656 065

## 5.2 Exceptions :

Les obligations visées par l'Article 6.1 ne s'appliquent pas aux informations confidentielles pour lesquelles **ATYPIE CONSEIL** peut produire des pièces justificatives attestant que ces informations :

- étaient, avant leur divulgation dans le cadre de la Prestation, déjà connues par elle, sans être soumises à une obligation de confidentialité,
- sont ou étaient accessibles au public, sans qu'**ATYPIE CONSEIL** ne soit responsable de cet accès,
- ont été transmises par un tiers à **ATYPIE CONSEIL** de manière légale ou sans la soumettre à une quelconque obligation de confidentialité, sous réserve que, à la connaissance d'**ATYPIE CONSEIL**, le tiers n'ait violé aucune obligation de confidentialité lors de cette transmission,
- ont été élaborées en toute indépendance par **ATYPIE CONSEIL** sans recourir aux informations confidentielles ou conformément aux exceptions prévues aux points du présent Article 5.2.

**ATYPIE CONSEIL** peut communiquer les informations confidentielles lorsqu'elle y est tenue par un ordre émanant des pouvoirs publics ou d'un tribunal ou en vertu d'une obligation légale. Dans ce cas, **ATYPIE CONSEIL** s'engage à informer par écrit et sans délai le Client de cette divulgation et à restreindre la divulgation aux informations confidentielles strictement nécessaires.

Sauf interdiction expresse de la part du Client, **ATYPIE CONSEIL** pourra également faire référence au nom du Client et au descriptif sommaire des Prestations contractuellement convenues entre les Parties.

## 5.3 Notification d'utilisation non-autorisée :

**ATYPIE CONSEIL** s'engage à informer rapidement le Client si elle a connaissance d'une utilisation ou d'une divulgation non autorisée des informations confidentielles ou de toute autre violation du présent Article. **ATYPIE CONSEIL** remettra alors au Client une notification écrite détaillée documentant l'incident afin que cette dernière puisse prendre les mesures raisonnables appropriées pour mettre un terme à l'incident dès que possible et en minimiser les conséquences.

## 5.4 Restitution :

Le Client peut demander par écrit à **ATYPIE CONSEIL** de restituer, supprimer ou détruire entièrement les Informations Confidentielles existantes sous forme papier et/ou électronique, y compris toutes les copies et les échantillons qui ont été fournis.

**ATYPIE CONSEIL** s'engage à les restituer, les supprimer ou les détruire dans les trente (30) jours suivant réception de la demande et à le confirmer par écrit au Client.

## **6- RESPONSABILITE DU PRESTATAIRE**

6.1 Afin de faire valoir ses droits, le Client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer le Prestataire, par écrit, de l'existence d'une non-conformité des Prestations effectuées, dans un délai de sept (7) jours ouvrés à compter de la date d'exécution complète desdites Prestations.

A défaut, les Prestations seront réputées conformes.

L'existence effective d'une non-conformité sera librement appréciée par le Prestataire, au regard de ce qui avait été convenu entre les Parties, et des informations qui avaient été communiquées par le Client au Prestataire préalablement à la date d'engagement définitif des Parties, dont le Client devra pouvoir rapporter toute preuve écrite. Le cas échéant, le Prestataire réinterviendra, dans la stricte mesure nécessaire à remédier à la non-conformité constatée par les Parties d'un commun accord.

6.2 Qu'il s'agisse de Prestations de conseil, Prestations d'accompagnement individualisé ou de Prestations de formation, le Prestataire n'intervient en aucun cas en qualité de conseil juridique, fiscal, médical ou psychologique. Les Prestations de coaching et de bilan de compétences relèvent exclusivement d'un accompagnement professionnel fondé sur une obligation de moyens.

En particulier, **ATYPIE CONSEIL** ne saurait engager sa responsabilité en cas de non-atteinte, par le Client, d'un certain résultat en termes de performance, des suites de l'exécution complète par **ATYPIE CONSEIL** d'une Prestation de conseil, de coaching professionnel, de job coaching ou bien de bilan de compétences adapté.

6.3 En tout état de cause, et que le Prestataire soit tenu d'une obligation de moyens et non de résultat, dans les conditions ci-avant rappelées, **ATYPIE CONSEIL** s'engage à fournir chaque Prestation conformément aux informations qui lui ont été données par le Client quant à ses besoins et quant au fonctionnement de son entreprise.

Concernant les Prestation d'accompagnement individualisé, **ATYPIE CONSEIL** s'engage à fournir chaque Prestation conformément aux informations qui lui ont été données par le Client quant à ses besoins.

S'agissant d'une Prestation de formation, **ATYPIE CONSEIL** s'engage à fournir chaque Prestation conformément aux informations qui lui ont été données par le Client quant à ses besoins, et notamment au nombre de participants prévu, à la durée souhaitée et aux thèmes abordés, telles que ces informations sont récapitulées dans la Convention de formation et/ ou la Proposition commerciale.

Le Client garantit l'exactitude et l'exhaustivité des informations et indications données à **ATYPIE CONSEIL** lors de la phase précontractuelle.

**ATYPIE CONSEIL**

SIRET : 951 656 065 00012 RCS de Coutances  
5 la Table 50400 Saint-Planchers  
N° TVA : 90 951 656 065

L'obligation de **ATYPIC CONSEIL** est strictement limitée à l'exécution de la Prestation dans le cadre des seules informations qui auront effectivement été données par le Client, ce dont chaque Partie pourra justifier, le cas échéant, par tout moyen écrit.

La responsabilité d'**ATYPIC CONSEIL** ne saurait être engagée du fait d'une Prestation exécutée de façon incomplète ou non-conforme aux souhaits du Client, en raison :

- du caractère incomplet, inexact ou mensonger des informations données par le Client lors de la phase précontractuelle, lesquelles ont été déterminantes de la Prestation proposée par **ATYPIC CONSEIL**,
- de tout imprévu survenu relativement aux locaux dans lesquels la Prestation devait être exécutée, pour une raison extérieure au Prestataire,
- de tout préjudice subi par le Client et/ou ses préposés en lien direct ou indirect avec les locaux dans lesquels la Prestation devait être exécutée, sauf si lesdits locaux appartiennent au Prestataire,
- du comportement inadapté, ou jugé comme tel par le Prestataire, des participants à la formation (manque d'attention, attitude irrespectueuse, arrivée tardive, etc.).

Le Prestataire n'est pas non plus responsable de tous échanges, de quelque nature qu'ils soient, intervenus entre les participants à une Prestation, pendant ou du fait de l'exécution de ladite Prestation, et ne saurait en aucun cas être partie à quelques litiges éventuels que ce soit avec ces tiers relativement aux Prestations.

6.4 La responsabilité du Prestataire ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit.

La responsabilité du Prestataire est limitée, toutes causes confondues, au montant total HT payé par le Client au titre de la Prestation concernée.

6.5 Le Prestataire ne sera pas tenu responsable de toute inexécution ou de retard dans l'exécution d'une quelconque de ses obligations contractuelles à l'égard du Client, qui serait causé par un cas de force majeure tel que défini par la législation en vigueur. Ces cas de force majeure suspendent les obligations contractuelles du Prestataire.

6.6 Sauf accord exprès, préalable et écrit du Prestataire, et à condition que les créances et dettes réciproques soient certaines, liquides et exigibles, aucune compensation ne pourra être valablement effectuée par le Client entre le préjudice qui résulterait pour lui d'un éventuel manquement par **ATYPIC CONSEIL** à ses obligations contractuelles, d'une part, et les sommes dues par le Client au Prestataire au titre des Prestations, d'autre part.

## **7- EXCEPTION D'INEXECUTION**

Le cas échéant, tout manquement par le Client à ses obligations aux termes du Devis, de la Proposition commerciale, de la Convention de formation ou des CGV, notamment, et de façon non exhaustive :

- tout incident de paiement,
- toute délivrance d'informations erronées ou mensongères préalablement à l'engagement définitif des Parties, mettant **ATYPIE CONSEIL** en difficulté dans l'exécution des Prestations convenues,
- tout acte susceptible de nuire, directement ou indirectement, aux intérêts d'**ATYPIE CONSEIL**, ouvrira droit pour le Prestataire à suspendre l'exécution des Prestations, voire à les annuler, sans recours ni préavis, et sans que des dommages et intérêts ne puissent être réclamés à cet égard par le Client.

Dans une telle hypothèse, le Client sera tenu, de plein droit, de régler à **ATYPIE CONSEIL**, à titre d'indemnité, l'intégralité du prix contractuel, outre tous frais de déplacement et d'hébergement engagés par cette dernière à la date de l'annulation, ainsi que tous dommages et intérêts en cas de préjudice ayant résulté pour **ATYPIE CONSEIL** du manquement en cause.

## **8- GARANTIES**

### **8.1 Propriété intellectuelle**

Le Client garantit détenir l'entièvre propriété intellectuelle ou, à défaut, bénéficier de toute licence d'utilisation relativement à tous sons, images, photographies, vidéos, écrits, animations, programmes, chartes graphiques, utilitaires ou bases de données mis à disposition du Prestataire, et/ou dont l'utilisation est demandée à ce dernier, dans le cadre de l'exécution des Prestations.

La mise à disposition du Prestataire, par le Client, desdits éléments, emporte concession au Prestataire d'une licence d'utilisation desdits éléments, à titre gratuit, et dans le strict cadre de l'exécution des Prestations.

Le Client indemnisera et garantira le Prestataire contre toute réclamation qui pourrait résulter d'une atteinte aux droits d'un tiers, du fait de l'utilisation par le Prestataire, et dans le cadre de l'exécution des Prestations, de l'un ou plusieurs des éléments précités.

Le Prestataire reste en revanche propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les études, actions de sensibilisation, modèles, etc., et notamment les supports de formation, réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Prestations.

Toute captation audio ou vidéo par le Client est strictement interdite sans autorisation écrite préalable. Le Client s'interdit également toute diffusion interne non autorisée, reproduction même partielle, modification des supports, reproduction ou exploitation desdites les études, actions de

**ATYPIE CONSEIL**

SIRET : 951 656 065 00012 RCS de Coutances  
5 la Table 50400 Saint-Planchers  
N° TVA : 90 951 656 065

sensibilisation, modèles, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire, qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

## **8.2 Déroulé des Prestations**

De façon générale, le Client indemnisera et garantira le Prestataire contre toute réclamation d'un tiers à l'encontre de ce dernier, et résultant d'un fait dommageable survenu dans le cadre de l'exécution des Prestations, sans la moindre faute, imprudence ou négligence de la part du Prestataire.

Lorsqu'il est prévu qu'une Prestation soit exécutée sur le site ou dans les locaux d'un Client, ce dernier sera responsable de tout préjudice subi par le Prestataire, en lien direct ou indirect avec l'entretien, la configuration desdits domicile, site ou locaux, ou encore l'insuffisance des mesures de sécurité qui y sont effectives.

Le Client sera également responsable de tout préjudice subi par le Prestataire et découlant d'un manquement du Client, ou d'un de ses salariés ou préposés, aux règles de sécurité en vigueur sur le site ou dans les locaux du Client.

## **9- DONNEES PERSONNELLES**

Le présent Article contient la Politique de Confidentialité d'**ATYPIC CONSEIL**, et s'applique à toute donnée à caractère personnel, à savoir toute information se rapportant à, et permettant d'identifier, une personne physique.

Par conséquent :

- s'agissant d'un Client personne physique, sont concernées toutes les informations susceptibles d'être collectées par **ATYPIC CONSEIL** sur son compte,
- s'agissant d'un Client personne morale (société ou association), seules sont concernées les données permettant d'identifier, par exemple, son dirigeant ou l'un de ses salariés.

Le présent Article vise à fournir au Client les informations exigées par la réglementation en vigueur, et plus particulièrement par le Règlement n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD).

**ATYPIC CONSEIL** met en œuvre les mesures suivantes :

- chiffrement des supports numériques,
- sauvegardes régulières,
- accès restreint aux seules personnes habilitées,
- tenue d'un registre des traitements conforme au RGPD.

**ATYPIC CONSEIL**

SIRET : 951 656 065 00012 RCS de Coutances  
5 la Table 50400 Saint-Planchers  
N° TVA : 90 951 656 065

## 9.1 Où adresser vos questions ?

Toute question relative à la Politique de Confidentialité de **ATYPIE CONSEIL** et, de façon générale, à la façon dont **ATYPIE CONSEIL** traite vos données, peut être adressée à Monsieur Hugues de Combarel, à l'adresse [hugues.de-combarel@atypieconseil.fr](mailto:hugues.de-combarel@atypieconseil.fr)

## 9.2 Quand et comment **ATYPIE CONSEIL** recueille-t-elle et traite-t-elle vos données personnelles ?

**ATYPIE CONSEIL** recueille, au cours de la phase précontractuelle, tous renseignements relatifs à ses Clients, dont notamment l'identité et les coordonnées de leur représentant légal.

Les données personnelles recueillies auprès des Clients font l'objet d'un traitement informatique réalisé par le Prestataire. Elles sont enregistrées dans son fichier Clients et sont indispensables à la définition de la Prestation à réaliser, et à l'exécution ultérieure de cette dernière.

Les traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par **ATYPIE CONSEIL** ont pour base juridique :

L'intérêt légitime poursuivi par **ATYPIE CONSEIL**, lorsqu'elle poursuit les finalités suivantes :

- gestion de la relation avec ses Clients,
- organisation des modalités d'exécution des Prestations,
- gestion d'un litige éventuel survenu entre les Parties.

L'exécution de mesures précontractuelles ou des Prestations, lorsqu'elle met en œuvre un traitement ayant pour finalité :

- la production, la gestion, le suivi de l'exécution des Prestations,
- le recouvrement des factures,

Le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'elle met en œuvre un traitement ayant pour finalité :

- la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,
- la facturation,
- la comptabilité.

De façon générale, **ATYPIE CONSEIL** peut utiliser vos données personnelles afin d'observer toute obligation légale ou exigence réglementaire à laquelle elle serait soumise.

**ATYPIE CONSEIL** est enfin en droit de traiter, sans votre consentement, vos données personnelles dans le cadre des intérêts légitimes qu'elle poursuit (dont notamment le respect de la loi), à la condition que ces intérêts légitimes prévalent sur vos droits fondamentaux.

### 9.3 Combien de temps **ATYPIE CONSEIL** conserve-t-elle vos données personnelles ?

**ATYPIE CONSEIL** ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des Clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec **ATYPIE CONSEIL**.

En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

### 9.4 A qui **ATYPIE CONSEIL** divulgue-t-elle vos données personnelles ?

Les informations qu'**ATYPIE CONSEIL** recueille à votre sujet seront transférées et stockées sur 3 disques durs externes, stockés au siège social d'**ATYPIE CONSEIL**

En matière de divulgation de vos données personnelles, **ATYPIE CONSEIL** est extrêmement prudente et transparente.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées d'**ATYPIE CONSEIL**. Lorsque **ATYPIE CONSEIL** est amenée à collaborer, dans le cadre d'une Prestation, avec un professionnel tiers, aucune donnée personnelle n'est donnée par **ATYPIE CONSEIL** audit professionnel, à l'exception des seules données permettant une première mise en relation entre ce dernier et le Client, dont l'accord préalable sera sollicité par le Prestataire.

Vos informations ne seront partagées avec aucune société tierce autre que celles citées au paragraphe précédent.

**ATYPIE CONSEIL** prendra toutes les mesures raisonnablement nécessaires pour que vos données personnelles, lorsqu'elles sont communiquées à toute société tierce dans les conditions décrites au présent Article, soient traitées en toute sécurité, et conformément à la Politique de Confidentialité.

### 9.5 Quelles mesures de sécurité **ATYPIE CONSEIL** a-t-elle mis en place ?

**ATYPIE CONSEIL** adopte des technologies et des politiques fiables et efficaces, afin de s'assurer que vos informations personnelles soient convenablement protégées. **ATYPIE CONSEIL** prend ainsi des mesures afin de protéger vos informations contre l'accès non autorisé et contre le traitement illicite, la perte accidentelle, la destruction et tous dommages.

La protection de vos informations personnelles constitue pour **ATYPIE CONSEIL** une obligation de moyens.

## 9.6 Quels sont vos droits ?

Vous bénéficiez d'un certain nombre de droits relativement aux données personnelles qu'**ATYPIE CONSEIL** détient à votre sujet, à savoir :

- **droit d'information.** Vous avez le droit de recevoir des informations claires, transparentes et facilement compréhensibles sur la façon dont **ATYPIE CONSEIL** utilise vos données personnelles.
- **droit d'accéder à vos informations.** Vous avez le droit d'obtenir l'accès aux données personnelles qu'**ATYPIE CONSEIL** détient à votre sujet, afin de vérifier leur nature, ou l'utilisation qu'elle en fait.
- **droit de rectification.** Vous êtes en droit d'obtenir la rectification de vos informations, si elles devaient s'avérer inexactes ou incomplètes.
- **droit de limiter ou de s'opposer au traitement.** Vous pouvez décider de limiter, pour l'avenir, l'utilisation qu'**ATYPIE CONSEIL** pourra avoir de vos informations, ou de vous y opposer. Vous ne bénéficiez de ce droit qu'à certaines conditions : pour de plus amples informations, **ATYPIE CONSEIL** vous invite à nous contacter à l'adresse e-mail de contact (cf. Article 9.1.).
- **droit de retrait du consentement.** A tout moment, vous pouvez retirer tout consentement que vous auriez préalablement donné à toute utilisation de vos données personnelles.
- **droit à l'effacement ou droit à l'« oubli ».** Vous pouvez solliciter l'effacement de toute donnée personnelle qu'**ATYPIE CONSEIL** détient à votre sujet.

Vous ne bénéficiez de ce droit qu'à certaines conditions : pour de plus amples informations, **ATYPIE CONSEIL** vous invite à nous contacter à l'adresse e-mail de contact (cf. Article 9.1.).

- **droit à la portabilité des données.** Vous avez le droit d'obtenir une copie de vos informations, dans un format électronique d'usage courant et lisible par ordinateur, afin de les transmettre à tout autre prestataire de services. Vous ne bénéficiez de ce droit qu'à certaines conditions : pour de plus amples informations, **ATYPIE CONSEIL** vous invite à nous contacter à l'adresse e-mail de contact (cf. Article 9.1.).

Afin d'exercer l'un quelconque de ces droits ou pour obtenir de plus amples informations à leur sujet, **ATYPIE CONSEIL** vous invite à nous contacter à l'adresse e-mail de contact (cf. Article 9.1.).

Enfin, si vous n'êtes pas satisfait de l'utilisation par **ATYPIE CONSEIL** de vos données personnelles, estimez que notre Politique de Confidentialité n'est pas conforme à la loi et à la réglementation applicables, ou encore si **ATYPIE CONSEIL** n'a pas répondu de façon satisfaisante à l'une de vos réclamations, vous pouvez vous adresser à :

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)

3, place de Fontenoy - TSA 80715 75334 Paris Cédex 07

Numéro de téléphone : 01 53 73 22 22 Site : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

**ATYPIE CONSEIL**

SIRET : 951 656 065 00012 RCS de Coutances  
5 la Table 50400 Saint-Planchers  
N° TVA : 90 951 656 065

## **10- STIPULATIONS DIVERSES**

### **10.1 Droit à l'image**

Dans le cadre des Prestations, le Prestataire peut être amené à photographier ou filmer le Client. Toute vidéo réalisée par le Prestataire dans ce cadre ne sera destinée qu'à un usage strictement privé, dans le cadre de l'exécution de la Prestation, afin de permettre notamment au Client et au Prestataire un debriefing ultérieur. Le Client autorise expressément le Prestataire à le filmer à cette fin. Toute autre utilisation desdites vidéos, par le Prestataire, notamment à des fins promotionnelles, nécessitera une autorisation expresse du Client, que le Prestataire recueillera de façon formelle. S'agissant des photographies, elles ne seront utilisées qu'à des fins de communication sur tous supports publicitaires et/ou promotionnels, matériels et/ou immatériels. Le Prestataire recueillera le consentement préalable du Client à cette fin.

### **10.2 Non renonciation**

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement auprès de l'autre Partie à l'une quelconque des obligations visées au sein des CGV ou de tout autre document à valeur contractuelle (Devis, Proposition commerciale ou Convention de formation) ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

### **10.3 Imprévision**

En cas de changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du contrat dans les conditions prévues à l'Article 3.2., conformément aux dispositions de l'article 1195 du Code civil, la Partie qui n'a pas accepté d'assumer un risque d'exécution excessivement onéreuse peut demander une renégociation du contrat à son cocontractant.

### **10.4 Nullité d'une stipulation**

L'annulation de l'une des stipulations des CGV n'entraînera pas l'annulation de celles-ci dans leur ensemble, que pour autant que la stipulation litigieuse puisse être considérée, dans l'esprit des signataires, comme substantielle et déterminante, et que son annulation remette en cause l'équilibre général des présentes. En cas d'annulation d'une des stipulations des CGV, considérée comme non substantielle, les parties s'efforceront de négocier une clause économiquement équivalente.

## **11- DROIT APPLICABLE ET REGLEMENT DES LITIGES**

Les CGV sont régies et soumises au droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

En cas de réclamation, le Client doit adresser un courrier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à **ATYPIE CONSEIL**, à l'adresse indiquée à l'Article 12.

Pour tous différends ou divergences d'interprétation relatifs à l'exécution d'une Prestation, ou tout litige relatif à l'existence, la validité, l'interprétation, l'exécution et la réalisation des CGV, les Parties conviennent de désigner d'un commun accord, préalablement à la saisine de toute juridiction, un médiateur.

Si vous n'êtes pas parvenu à résoudre votre litige après nous avoir adressé une réclamation écrite (courrier ou courriel), datée, rappelant les circonstances qui ont donné lieu au différend et ce que vous réclamez, vous pourrez saisir le médiateur de la consommation - désigné ci-dessous - si vous avez reçu une réponse écrite négative de notre part ou si vous n'avez pas reçu de réponse deux mois après l'envoi de votre réclamation.

Pour les Clients professionnels, le tribunal compétent est le Tribunal de commerce de Coutances.

Conformément aux articles [L.616-1](#) et [R.616-1](#) du code de la consommation, notre société a mis en place un dispositif de médiation de la consommation et ceci pour les Clients consommateurs.

L'entité de médiation retenue est :

**MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT / MED CONSO DEV**

En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : [www.medconsodev.eu](http://www.medconsodev.eu)  
ou par voie postale en écrivant à

**MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT**

C/O Centre d'Affaires Stéphanois SAS

IMMEUBLE L'HORIZON – ESPLANADE DE FRANCE

3, RUE J. CONSTANT MILLERET – 42000 SAINT-ÉTIENNE

Si dans les quinze (15) jours de la première proposition du médiateur, aucun accord n'a pu être trouvé, chaque Partie reprendra ses droits et pourra saisir la juridiction compétente en règlement du litige. Toute action portée par-devant une juridiction, en violation de la présente clause de médiation préalable, serait irrecevable.

**TOUS LES LITIGES AUXQUELS LES CGV ET/OU LES PRESTATIONS POURRAIENT DONNER LIEU, CONCERNANT TANT LEUR VALIDITÉ, LEUR INTERPRÉTATION, LEUR EXÉCUTION, LEUR RÉSOLUTION, LEURS CONSÉQUENCES ET LEURS SUITES SERONT SOUMIS AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE COUTANCES.**

**ATYPIE CONSEIL**

SIRET : 951 656 065 00012 RCS de Coutances  
5 la Table 50400 Saint-Planchers  
N° TVA : 90 951 656 065

## **12- CONTACT ET IDENTITE DU PRESTATAIRE**

Toute question portant sur l'utilisation ou le fonctionnement du site par e-mail à l'adresse mail :  
[hugues.de-combarel@atypieconseil.fr](mailto:hugues.de-combarel@atypieconseil.fr)

Pour toute question ou point non expressément mentionné le Client peut aussi adresser un courrier à :

**ATYPIE CONSEIL**

Monsieur Hugues de Combarel

5 la Table

50400 Saint-Planchers

**ATYPIE CONSEIL**

SIRET : 951 656 065 00012 RCS de Coutances  
5 la Table 50400 Saint-Planchers  
N° TVA : 90 951 656 065